

2016-03-07

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi le 7 mars deux mille seize à dix neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Sylvie Jeannotte, Julie Fontaine et monsieur le conseiller Jean Asnong.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.
La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.
Absences: La conseillère Bianca Bozsodi et le conseiller Gabriel Thuot.
Marie-Pier Théberge, conseillère démissionnaire

OUVERTURE : 19h31

2016-052

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 MARS 2016

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :
Que l'ordre du jour soit adopté et que le point : Affaires nouvelles reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 7 mars 2016
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès verbal du 1er février 2016
6. Suivi du procès verbal du 1er février 2016
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi

8. ADMINISTRATION

- A) Dépôt du RF au 31-12-2015
- B) Paiement facture RCGT
- C) Bourse 2016 / JJB
- D) Achat regroupé PAVA
- E) Don / Organisme SOS Suicide ou AQPS
- F) Autorisation de passage CCLACC/ samedi 11 juin 2016
- G) Contribution Croix Rouge / entente de service
- H) AM: Règlement sur la rémunération des élections / MAJ tome 30-12-2015
- I) Approbation / liste archives à détruire
- J) Mandat / destruction archives
- K) Programme AERRL / Annexe A et B
- L) Achat nouvelle licence PG informatique / poste réception
- M) Nouveau système téléphonique
- N) Hommage aux bénévoles 2016 / CABBE
- O) Centre pédiatrie sociale en communauté / Soutien financier

9. VOIRIE/COURS D'EAU

- A) Réception prix abat poussière
- B) Déneigement 2015-2016/ réso et lettre de blâme

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- A) Paiement facture sorties / janv. 2016
- B) Paiement facture / rapport annuel 2015
- C) Évaluation et mise en place/ schéma couverture de risque en 2016
- D) Achat d'un nouveau camion citerne auto pompe
- E) Vente ancien camion auto pompe
- F) Transfert budgétaire

12. LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE

A) Montant alloué / Fête nationale rassemblée 2016

13. HYGIÈNE DU MILIEU

14. FINANCES ET IMMOBILISATION

15. BÂTIMENT / HÔTEL DE VILLE

16. CORRESPONDANCE

17. RAPPORT DES INSPECTEUR / POUR INFO AUX MEMBRES DU CONSEIL

18. APPROBATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER / DG

19. APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / FÉVRIER 2016

20. ADOPTION DES COMPTES / FÉVRIER 2016

21. AFFAIRES NOUVELLES

22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS / 30 MINUTES

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Durée 10 minutes

Début : 19h40 Fin : 19h50

- Entretien chemin Larochelle hiver/été

**2016-053 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 1ER FÉVRIER 2016**

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

Et résolu unanimement :

Que le procès verbal de la séance ordinaire du 1er février 2016 soit adopté

tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi du procès verbal du 1er février 2016.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

- PGMR
- Eco Centre

ADMINISTRATION

2016-054 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pike River a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) représenté par Monsieur Bruno Chrétien pour la vérification des livres comptables de la Municipalité pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pike River accepte le dépôt du rapport financier au 31 décembre 2015 pour être transmis au Ministère des Affaires Municipales, et de l'organisation du Territoire (MAMOT);

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement:

D'accepter le dépôt du rapport financier de la Municipalité de Pike River pour l'exercice financier au 31 décembre 2015 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton représenté par Monsieur Bruno Chrétien, c.a. et ceci à la séance ordinaire du 7 mars 2016 et de reconduire son mandat pour l'exercice financier 2016 au même montant.

ADOPTÉ

2014-055 AUTORISATION DE PAIEMENT: HONORAIRES VÉRIFICATEUR

CONSIDÉRANT que selon la résolution 2016-008 : le conseil municipal a nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier 2015;

CONSIDÉRANT une offre de la firme RCGT pour l'exercice financier 2015 au montant de 6 500\$ pour la vérification et le rapport financier; 600\$ pour la reddition de compte pour Recyc Québec, de 600\$ pour la validation des annexes A et B du programme PAERRL du ministère des Transports et 750\$ pour la reddition de compte pour le TECQ;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

Et résolu unanimement :

D'autoriser le paiement à la firme RCGT pour la vérification de l'exercice financier 2015 au montant total de 8 450 + taxes qui comprends: préparation rapport financier audité pour le MAMOT, présentation du sommaire, audit des annexes A et B du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL- MTQ) et le rapport pour la collecte sélective tel que proposé.

ADOPTÉ

2016-056 BOURSE 2016 / JJB

CONSIDÉRANT une demande de bourse d'étude de la part de l'école secondaire Jean-Jacques Bertrand lors de la soirée de remise officielle des bourses qui sera tenue jeudi le 9 juin 2016;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pike River offre une bourse à un ou plusieurs élèves finissant de sa communauté;

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Pike River autorise le versement de 100\$ par finissant de Pike River qui fréquente l'École Jean-Jacques Bertrand qu'il soit méritant ou diplômé et demeurant à Pike River ceci pour l'année 2016.

ADOPTÉ

**2015-057 ACHAT REGROUPÉ AVEC LA MRC PAVA /
PANNEAU AFFICHEUR DE VITESSE AMOVIBLE**

CONSIDÉRANT une demande au conseil des maires de la MRC de faire l'achat regroupé de PAVA;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pike River aimerait acquérir 2 panneaux d'affichage de vitesse amovible;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Pike River informe la MRC de Brome Missisquoi sont intention de faire l'achat e 2 panneaux d'affichage de vitesse amovible de marque Traffic Logix, modèle Safe Pace 100 au coût de 3 200\$ + taxes chacun ainsi que l'abonnement annuel aux données au coût de 450\$ + taxes par panneau en achat regroupé.

ADOPTÉ

2016-058 DON / APSQ (ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE AU QUÉBEC)

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement:

Que le conseil municipal fasse un don de l'ordre de 150\$ à l'Association pour la Prévention du suicide au Québec à la mémoire de M. Gabriel Thuot.

ADOPTÉ

2016-059 AUTORISATION DE PASSAGE CCLACC / SAMEDI 11 JUIN 2016

CONSIDÉRANT une demande de la part du comité organisateur du Circuit Cycliste du Lac Champlain (CCLACC) pour l'utilisation de notre réseau routier pour le tracé de l'événement du 9 juin 2016;

Il est proposé **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement:
Que le conseil municipal de la Municipalité de Pike River autorise l'utilisation du réseau routier municipal lors de la 10^e édition de l'événement du Circuit Cycliste du Lac Champlain (CCLACC) le samedi 9 juin 2016.
De nommer M. Andrew Monette, du service des incendies de Saint-Armand/Pike River relatif à la sécurité.
De prendre en considération que la circulation est plus dense sur la route 133 depuis l'ouverture de l'autoroute 35.

ADOPTÉ

2016-060 CONTRIBUTION / CROIX ROUGE / ENTENTE DE SERVICE

CONSIDÉRANT que suite au renouvellement de l'entente avec la Société canadienne de la Croix Rouge pour l'organisation des services aux sinistrés lors des sinistres pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

CONSIDÉRANT que notre montant est fixé à 150\$ pour l'année 2015-2016; 150\$ pour 2016-2017 et de 160\$ pour 2017-2018;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement:

Que le conseil municipal autorise le paiement à la Société canadienne de la Croix Rouge au montant de 150\$ pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉ

2016-061 AVIS DE MOTION / RÉGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLECTIONS / MAJ DU 30-12-2015

Avis de motion est donné par **le conseiller Jean Asnong** qu'il ou en son absence un autre membre du conseil présentera à une séance ultérieure un règlement sur le tarif de la rémunération des élections et de référendums municipaux.

2016-062 APPROBATION / LISTE DES ARCHIVES POUR DESTRUCTION

CONSIDÉRANT selon l'article 7 de la Loi sur les archives tout organisme public a à établir et tenir un calendrier de conservation de documents;

CONSIDÉRANT que le 2 novembre 2015 à été approuvé la refonte du calendrier de conservation de documents de la municipalité de Pike River;

CONSIDÉRANT que nous pouvons appliquer les délais approuvés et procéder aux opérations de tri, de destruction et de conservation;

CONSIDÉRANT une liste préparée annuellement par madame Madelyn Marcoux, gestionnaire des archives mandatée par la municipalité et conformément au calendrier de conservation de la municipalité;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal approuve la liste déposée et ceci en date du 7 mars 2016 et d'autoriser la directrice générale à procéder à la destruction desdits documents tels que selon notre calendrier de conservation mais tout en retirant le dossier 208-165/02 / Année 2009 / Revenus source locale / Carrières et Sablières.

ADOPTÉ

2016-063 MANDAT / DESTRUCTION DES ARCHIVES

CONSIDÉRANT une demande auprès de 2 fournisseurs pour la destruction sur place des archives municipales tel que selon la liste déposée le 7 mars 2016 au conseil municipal et approuvée par la résolution # 2016-062;

CONSIDÉRANT les prix suivants:

Shred-it (Mtl) 2 bacs minimum	150.00\$
ByeBye paperasse (St-Jean)	100\$/ bac

CONSIDÉRANT qu'il y a un bac de 360 L seulement à détruire;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,

Et résolu unanimement:
Que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire la destruction des archives avec la compagnie ByeBye Paperasse au coût de 90\$ + taxes pour un bac de 360 L.

ADOPTÉ

2016-064 REDDITION DES COMPTES ANNEXES A ET B / MTQ / PAERRL 2015

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 40 361\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu unanimement ;

Que la Municipalité de Pike River informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local PAERRL).

ADOPTÉ

2016-065 ACHAT NOUVELLE LICENCE / POSTE INFORMATIQUE RÉCEPTION

ATTENDU l'engagement d'une secrétaire-réceptionniste;

ATTENDU le besoin de faire l'acquisition d'une nouvelle licence PG pour le poste d'informatique à la réception;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement ;

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une licence supplémentaire pour le poste d'informatique à la réception au montant de 1 715.00\$ + taxes pour les modules informatiques / Taxation, fournisseurs, budget , grand livre, paie.

ADOPTÉ

2016-066 ACHAT NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU l'engagement d'une secrétaire-réceptionniste;

ATTENDU le besoin de faire l'acquisition d'un nouveau système téléphonique pour le transfert d'appel dans les locaux de la municipalité: DG, inspecteur;

ATTENDU des prix reçus auprès de 3 fournisseurs soit:

- **Mario Laplante du Mont-St-Grégoire 815\$** / appareils reconditionnés Nortel installation et formation non incluses
- **STE Systèmes téléphonique de Granby 1 500\$** / appareils neufs Panasonic installation et formation non incluses
- **Multi Ligne Mario Poiré St-Constant 1 650\$** / appareils neufs Grandstream installation et formation incluses

ATTENDU qu'il serait bénéfique de choisir celui qui nous offre des appareils neufs et non reconditionné avec installation et formation incluses;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement ;

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un nouveau système téléphonique au montant de 1 650 + taxes auprès de Multi Ligne Mario Poiré St-Constant.

ADOPTÉ

2016-067 HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES 2016 / CABBE

CONSIDÉRANT une soirée organisée par le Centre d'action Bénévole de Bedford et Environs inc pour rendre hommage à un bénévole de notre communauté;

CONSIDÉRANT que la municipalité rendra hommage à un ou plusieurs de ses bénévoles;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu unanimement:

Que le conseil municipal nomme Madame Jessica Chamberlin et Noëlle Jacquier Gasser bénévoles de l'année 2016 et les invitent au souper spectacle organisé par le CABBE le samedi 9 avril 2016 à la soirée Hommage aux bénévoles 2016.

Que la municipalité réserve une table de 8 personnes au montant de 200\$.

ADOPTÉ

2016-068 CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ BROME MISSISQUOI

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

Et résolu unanimement ;

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 150\$ au Centre de pédiatrie sociale en communauté de Brome Missisquoi à la réalisation de leur mission en poursuivant les services de qualité et accessibles à nos enfants.

ADOPTÉ

VOIRIE / COURS D'EAU

2016-069 PRIX ABAT POUSSIÈRE 2016

ATTENDU des demandes de prix pour l'achat d'abat poussière pour la saison 2016;

ATTENDU la réception des fournisseurs suivants:

Calclo 0,3400¢/ litre chlorure de calcium 35%

Somavrac ¢/litre chlorure de calcium 35%

Les Entreprises Bourget 03198¢ /litre chlorure de calcium 28% et

7% de chlorure de magnésium

Il est proposé par **Jean Asnong**,

appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

et résolu unanimement:

Que le conseil municipal accepte l'offre de proposition d'achat d'abat poussière liquide de chlorure de calcium 35% au prix de 0,3198¢/litre pour une quantité de 50 000 L auprès du fournisseur Les Entreprises Bourget.

ADOPTÉ

2016-070 DÉNEIGEMENT 2015-2016 / AVIS DE RÉPRIMANDE / INSATISFACTION

CONSIDÉRANT que le déneigement et le déglçage des chemins municipaux pour la saison 2015-2016 n'ont pas été à la satisfaction des citoyens et du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que le 29 décembre 2015, 3 et 5 janvier 2016, 1er, 2, 15 et 17 février 2016 et 2 mars 2016, M. Gerry Simard, inspecteur des chemins à aviser Les Entreprises DÉNEX, soit à M Luc Marchessault, son chauffeur Marcel ou à mme Mélanie Bélisle de la mauvaise condition des chemins;

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,

appuyé par **Julie Fontaine**,

et résolu unanimement:

Que le conseil municipal avise les Entreprises DÉNEX de l'insatisfaction du service de déneigement reçu, et que cet avis sera inscrit à son dossier.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

* Rien à signaler

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2016-071 PAIEMENT FACTURE : SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER / SORTIES JANVIER 2016

ATTENDU la réception de la facture # CRF 1600011 de la municipalité de Saint-Armand au montant de **95.98\$** pour la sortie du 17 janvier 2016 et le repas lors de l'entraide avec Swanton le 28 décembre 2015 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1600011 au montant total de **95.98\$** à la Municipalité de Saint-Armand pour la sortie du 17 janvier 2016 et le repas lors de l'entraide Swanton le 28 décembre 2015 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River;

ADOPTÉ

2016-072 PAIEMENT FACTURE : RAPPORT ANNUEL 2015 DU SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER AUPRÈS DE LA MRC BM

ATTENDU la réception de la facture # CRF 1600013 de la municipalité de Saint-Armand au montant de **320.92\$** pour la rédaction du rapport annuel 2015 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River auprès de la MRC BM;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement;

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 160001600013 montant de **320.92\$** pour la rédaction du rapport annuel 2015 du service de protection contre l'incendie Saint-Armand Pike River auprès de la MRC BM;

ADOPTÉ

2016-073 SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND/PIKE RIVER /SCHÉMA DE RISQUE RÉVISÉ

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement:

Que la municipalité de Pike River s'engage à débiter des démarches pour l'évaluation et la mise en place d'entraide automatique durant l'année 2016.

ADOPTÉ

2016-074 ACHAT NOUVEAU CAMION /SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

CONSIDÉRANT QUE une (1) soumission a été reçue pour la fourniture d'un camion citerne pour le service de protection contre l'incendie, soit :

Maxi Métal Inc. : 417 800\$ + taxes

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement

QUE la municipalité de Pike River autorise la Municipalité de Saint-Armand à procéder à l'achat du camion citerne autopompe tel que proposé dans ladite soumission au coût de 417 800\$ + taxes
Que la répartition de la dépense soit calculé selon notre quote part 2016.

ADOPTÉ

2016-075 VENTE ANCIEN CAMION AUTO POMPE /SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
et résolu unanimement

QUE le directeur par intérim du service de sécurité incendie, Andrew Monette, offre le camion autopompe aux municipalités voisines à 125 000 \$;

QUE si aucune municipalité ne s'est montrée intéressée après 40 jours, le directeur par intérim est autorisé à le publier sur le site web de Brindle Mountain Fire Apparatus.

ADOPTÉ

2016-076 **TRANSFERT BUDGÉTAIRE /SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER**
ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA FORMATION EN ESPACE CLOS

CONSIDÉRANT QU'Omya offre de défrayer les coûts de la formation en espace clos au montant de 12 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le service de protection contre l'incendie doit faire l'achat d'équipement, au montant de 4 500\$ pour participer à la formation ;

En conséquence,

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

et résolu unanimement

QUE le montant de 4 500\$, nécessaire à l'achat d'équipement pour la formation en espace clos, soit pris à même le budget de formation du service de protection contre l'incendie.

ADOPTÉ

LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE

2016-077 **CONTRIBUTION 2016 / FÊTE NATIONALE RASSEMBLÉE /NOTRE DAME**

CONSIDÉRANT une demande du comité des loisirs de Notre-Dame pour la Fête Nationale rassemblée 2016 d'une participation financière;

CONSIDÉRANT un montant alloué de 1 000\$ prévu aux prévisions budgétaires 2016;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,

et résolu unanimement

QUE le conseil municipal de Pike River verse une contribution d'un montant de 1 000\$, à la réalisation de la Fête Nationale rassemblée 2016 au comité des Loisirs de Notre-Dame inc.

ADOPTÉ

HYGIÈNE DU MILIEU

* Rien à signaler

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

* Rien à signaler

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

* Rien à signaler

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de février 2016.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M.Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

La conseillère Sylvie Jeannotte ne prends pas part à la discussion et se retire déclarant un intérêt.

2016-078 APPROBATION DE PAIEMENT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sonia Côté (rémunération/ fév. 2016)	2 634.38\$
Sonia Côté (km fév. 2016)	40.15\$
Desjardins (RRS) fév. 2016	244.80\$
Desjardins (Ass coll) fév. 2016	319.73\$
Desjardins (Ass coll) mars 2016	319.73\$

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement:

D'approuver les dépenses ci-hauts énumérées.

ADOPTÉ

La conseillère Sylvie Jeannotte reprends son siège et prends part au discussion.

2016-079 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE FÉVRIER 2016

Martin Bellefroid	711.94\$
Sylvie Jeannotte	241.11\$
Jean Asnong	241.11\$
Julie Fontaine	241.11\$
Bianca Boszodi	241.11\$
CARRA (janv 2016)	362.51\$
CARRA QP 2016	1 116.00\$
AXION (internet, tel, fax) mars 2016	182.38\$
Bell I pad	40.48\$
SAAQ	563.49\$
Revenu Canada (DAS janv 2016)	524.80\$
Revenu Québec (DAS janv 2016)	1 212.92\$
Hydro-Québec (luminaires janv. 2016)	271.31\$
Hydro-Québec (luminaires fév. 2016)	315.84\$
Hydro-Québec (HV)	331.75\$
Visa Desjardins (essence voirie)	113.00\$
Visa Desjardins (envoi ctes de taxes)	300.07\$
Visa Desjardins (envoi mémo report élection)	48.87\$
Visa Desjardins / recherche registre foncier	3.00\$
Visa Desjardins (Bureau en gros) fauteuil et fournitures de bureau	1 044.06\$
Visa Desjardins (Bureau en gros) bureau DG	1 146.19\$
Visa Desjardins (épingles / Prévention du suicide)	54.67\$
Pétroles Dupont 26-1-2016 630 L	501.72\$
Pétroles Dupont 16-2-2016 763.2 L	<u>543.16\$</u>

TOTAL :

10 476.43\$

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement:

Que les dépenses incompressibles du mois de février 2016 soient approuvées.

ADOPTÉ

2016-080 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2016

Employés municipaux	3 611.42\$
Copicom	91.98\$
Entreprises Élect Bedford	233.91\$
Entreprises M.P.	815.11\$
Gilles Ménard	60.00\$
Groupe Guérin	29.28\$
Journal l'Avenir & des Rivières	315.96\$
L'Homme & Fils	827.47\$
NOPAC (ordures)déc.2015	1 919.74\$

Papeterie Coupal	124.15\$
Petite Caisse	300.51\$
Progexpan (Mycrobites)	56.34\$
Récupération 2000	1 227.93\$
Récupération 2000 janv (tri 4.89 TM)	224.89\$
Récupération 2000 fév. (tri 3.47 TM)	159.73\$
RIEDSBM (janv. 11.07TM)	779.66\$
RIEDSBM (fév. 10.25 TM))	724.92\$
Rona	355.15\$
Techno contrôle 2000	84.80\$

TOTAL: 11 804.98\$

DÉNEX / 4è vers déneigement 2015-2016 9 473.94\$

ADOPTION DES COMPTES À PAYER – FÉVRIER 2016

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :

Que les comptes dus au mois de février 2016 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 20h46 FIN : 21h05

SUJETS

- **Chemin Larochelle / déneigement entretien / règlement à venir tarification**
- **Déneigement 2015-2016 / chemins souvent glacés**
- **Aréna de Bedford**
- **Archives / destruction**

2016-081 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :
Que la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid
Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté
Sonia Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponible pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès verbal de la séance **7 mars deux mille seize** sont effectuées.

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire